

17 mars 1997

**Contenu du carnet :**

4 timbres à 3,00 F et  
 3 timbres à 3,00 F + 0,60 F  
 (surtaxe au profit  
 de la Croix-Rouge Française)

**Couverture  
du carnet dessinée et  
mise en page par :**

Charles BRIDOUX

**Imprimée en :**  
héliogravure**Couleurs**  
polychrome**Format du carnet :**  
horizontal 18,5 x 7,15 cm**Prix de vente :**  
22,80 F

premier jour



Oblitération disponible  
sur place  
Timbre à date 32 mm

**Vente anticipée**

Une vente anticipée aura lieu dans les mêmes conditions que celles prévues pour le timbre.

Les figurines du carnet seront oblitérées avec le timbre à date spécial illustré :

"Journé du Timbre 1997" sans mention "Premier Jour".

**Figurines contenues dans le carnet :**

Timbre avec surtaxe  
3,00 F + 0,60 F



Timbre sans surtaxe  
3,00 F



Vignette du carnet  
Sans valeur faciale

# LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

Journée du Timbre  
Mouchon 1902



Vente anticipée le 15 mars 1997  
dans les bureaux de poste temporaires des villes désignées par la  
Fédération française des associations philatéliques pour organiser  
la Journée du Timbre.

Vente générale dans tous les bureaux de poste  
le 17 mars 1997



**LA POSTE**

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dessiné par Charles Bridoux d'après Mouchon

Gravé en taille-douce par Jacky Larrivière

Format vertical 26 x 36

40 timbres à la feuille

# Journée du Timbre Mouchon 1902

Entre histoire politique et histoire de goût, celle du timbre-poste trouve sa place. En témoigne la vignette postale, réalisée en 1900 par Mouchon, dont il faut ici conter l'aventure. À cette époque, Louis-Eugène Mouchon (1843-1914) était loin d'être inconnu des philatélistes et des administrations postales. De nombreux pays étrangers faisaient appel à lui. Pour la France, il avait gravé le type "Sage" et, pour les colonies, les types "Alphée Dubois" et "Groupe". Au tournant du siècle, les Français collaient sur leurs lettres un timbre-poste dont l'image n'avait pas changé depuis 1876. L'allégorie de la Paix et du Commerce s'unissant et régnant sur le monde commençait à lasser. Il fallait pour cette France qui allait clore le XIX<sup>e</sup> siècle non plus une vignette à sujet mythologique mais un timbre "moderne et républicain". Tels étaient les termes du concours lancé en 1894 pour la création d'un nouveau type de timbre-poste. Plus de six cents projets furent présentés mais aucun ne reçut l'approbation du ministre. En 1899, le sous-secrétaire d'Etat aux postes et aux télégraphes, Léon Mougeot, remit cette idée à l'honneur, l'ancien timbre-poste lui semblant "d'un goût douteux et d'une parfaite insignifiance", rapporte *Le Figaro*. L'Administration fait alors appel à Eugène Mouchon qui, pour la cause, modifia le dessin qu'il avait présenté au concours de 1894. Le nouveau timbre représentait une République assise, de profil droit, tenant une "main de justice" et une tablette sur laquelle on pouvait lire cette inscription : Droits de l'Homme. Mais le timbre-poste sera mal accueilli. La presse le voe aux gémomies. On porte la critique jusqu'à la tribune. "Regardez de près cette petite vignette, clamerai le député Mirman, vous verrez un bras qui a l'air malade, entortillé de linge, porté en écharpe, comme après une opération...". D'autres verront dans cette femme une bonne élève en train de faire l'apprentissage des droits de l'homme ou encore le symbole de la reconnaissance des droits de l'homme... par la femme. Des modifications de détail, apportées par Mouchon lui-même en 1902, n'adouciront pas la critique à tel point que l'Administration décidera de remplacer le timbre-poste. L'effigie de la Semeuse de Roty, qui ornait nos monnaies d'argent, devait faire l'affaire. Comme créateur, Mouchon n'avait pas reçu les suffrages du public mais comme graveur, il avait largement fait ses preuves. Reconnaissant ses talents, l'Administration des postes lui confia la gravure de la Semeuse.